

A Mons - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais : **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Sigle du programme: **husm1ba** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	5
- Programme détaillé	6
- Programme par matière	6
- Prérequis entre cours	9
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	9
- Programme type	9
- HUSM1BA - 1er bloc annuel	9
- HUSM1BA - 2e bloc annuel	11
- HUSM1BA - 3e bloc annuel	13
Informations diverses	15
- Conditions d'admission	15
- Pédagogie	17
- Evaluation au cours de la formation	17
- Mobilité et internationalisation	17
- Formations ultérieures accessibles	18
- Gestion et contacts	18

HUSM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le bachelier en sciences humaines et sociales (HUSM1BA) vise à former des étudiantes et étudiants ouverts à l'évolution des sociétés contemporaines, polyvalents en termes de maîtrise de cadres disciplinaires pluriels, et réflexifs par rapport à leurs pratiques.

[Au terme du premier cycle, vous aurez développé:](#)

- une approche pluridisciplinaire lui permettant d'analyser de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Votre profil

[Pour entamer les études en sciences humaines et sociales](#), une bonne connaissance du français, un bon niveau de culture générale et des aptitudes à la recherche méthodique sont requis. Votre insatiable curiosité, votre aptitude aux relations humaines et votre travail feront le reste.

Votre Futur Job

Nos diplômés font carrière dans le domaine de

- la gestion des ressources humaines ;
- du développement et des études démographiques ;
- des politiques sociales et de l'emploi.

Votre Programme

[Le bachelier vous offre](#)

- des cours de différentes disciplines et comporte plusieurs cours en commun avec les filières en information et communication et en sciences politiques ;
- l'acquisition d'outils de gestion ;
- la participation à un projet associatif, social, culturel permettant d'utiliser les compétences acquises durant le cursus
- l'apprentissage et la pratique des langues (anglais et néerlandais ou espagnol)

Votre Parcours

[Ce bachelier donne notamment accès au](#)

- master en Sociologie
- master en Anthropologie
- master en Sciences du travail
- master en Gestion des ressources humaines
- master en Sciences de la population et du développement

HUSM1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un spécialiste réflexif, capable de comprendre des phénomènes humains et sociaux complexes à travers des connaissances pluridisciplinaires, en ayant identifié un domaine de spécialisation particulier (gestion des ressources humaines, sociologie, anthropologie, criminologie, développement, sciences politiques, information et communication, etc.), tel est le défi que l'étudiante / l'étudiant Bachelier en sciences humaines et sociales se prépare à relever.

Le bachelier en sciences humaines et sociales vise à former des étudiantes et étudiants ouverts à l'évolution des sociétés contemporaines, polyvalents en termes de maîtrise de cadres disciplinaires pluriels, et réflexifs par rapport à leurs pratiques. La formation est axée sur l'acquisition de compétences théoriques, méthodologiques et appliquées dans le domaine des sciences sociales et du travail.

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le diplômé aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant le cycle du programme de bachelier, le diplômé aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il s'orientera dans un master spécifique, en ayant en perspective la construction de son projet.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de son orientation d'études pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1. Montrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de ces disciplines et de leurs domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de ces disciplines, différentes problématiques propres à son orientation d'études.

AAC2. Maîtriser et mettre en œuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements et phénomènes relatifs à ses disciplines.

- Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.)
- Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.)

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs et sur leurs processus d'élaboration.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débatte) un(e) phénomène/question relatif(ve) à ses disciplines.

AAC2.3. Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à ses disciplines.

AAC2.4. Développer une analyse critique et réflexive de l'information et des publications (en français et en anglais), auxquelles l'étudiant sera confronté dans sa vie universitaire, et en réaliser une synthèse pertinente, conforme aux règles de base de la communication scientifique, en regard de la question qui est étudiée.

AAC2.5. Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relatives à ses disciplines.

AAC2.6. Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Élaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Montrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés de sciences humaines et sociales (entre autres : philosophie, sociologie, psychologie, droit, anthropologie, communication, sciences politiques, économie).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Montrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans des disciplines qui ne sont pas centrales dans son orientation d'études.

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2. Pour 2 langues étrangères (anglais et néerlandais ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible. Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence. Pour le néerlandais ou l'espagnol : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant son mode de communication en fonction de son interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC4.5. Les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de développer ces compétences en effectuant un séjour d'un semestre dans une université hors Communauté française de Belgique.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en ayant identifié les domaines dans lesquels le bachelier souhaite s'insérer professionnellement.

Plus spécifiquement, en tant que bachelier en sciences humaines et sociales :

AAS.1. Faire preuve d'une connaissance générale des phénomènes sociaux contemporains dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance.

AAS.1.1. Situer dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance les principales transformations culturelles, politiques et économiques des sociétés contemporaines du Nord et du Sud.

AAS.1.2. Situer les phénomènes sociaux contemporains locaux par rapport à des dynamiques sociales transversales et globales.

AAS.1.3. Appréhender de manière critique les enjeux du 21^e siècle, notamment les interrelations entre crise écologique, sociale et économique.

AAS.2. Maîtriser le socle de théories et concepts clés des sciences humaines et sociales et être capable de les mobiliser dans une perspective pluridisciplinaire.

AAS.2.1. Montrer sa maîtrise des concepts de base les plus significatifs de disciplines des sciences humaines et sociales (sociologie, sciences politiques, anthropologie, droit, psychologie, philosophie, éthique, économie, marketing, information et communication, sciences religieuses).

AAS.2.2. Utiliser ces savoirs disciplinaires pour éclairer des questions particulières.

AAS.2.3. Montrer l'apport de la pluridisciplinarité dans l'analyse des phénomènes socio-économiques.

AAS.2.4. Mobiliser les cadres d'une discipline pour identifier les apports et limites d'autres approches disciplinaires.

AAS.3. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sciences humaines et sociales, et les mettre en œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.

AAS.3.1. Montrer sa connaissance approfondie des bases épistémologiques des sciences sociales.

AAS.3.2. Montrer sa connaissance d'une variété de méthodes qualitatives et quantitatives dans la collecte et l'analyse des données, et sa capacité à les appliquer de manière rigoureuse dans une démarche de recherche.

AAS.3.3. Concevoir collectivement une démarche de recherche à propos de phénomènes sociaux et humains.

AAS.3.4. Mobiliser de manière transversale des outils théoriques de différents cours dans sa démarche de recherche.

AAS.3.5. Comprendre, analyser et s'approprier de manière critique des documents (ouvrages scientifiques et publications) et discours scientifiques et de sens communs à propos de phénomènes sociaux.

AAS.4. Intégrer des connaissances et développer une démarche d'analyse pertinente pour comprendre l'action dans le champ socio-économique.

AAS.4.1. Maîtriser des notions centrales de droit, et plus particulièrement du droit des obligations et des contrats, du droit des relations internationales et du droit social.

AAS.4.2. Montrer une connaissance approfondie et comparée des institutions, systèmes et des enjeux de la protection sociale et des politiques sociales dans les pays d'Europe et en Belgique.

AAS.4.3. Identifier l'échelle pertinente qui structure un phénomène social donné (européen, national, sectoriel, local) afin de cerner le niveau pertinent d'action.

AAS.4.4. Montrer une compétence dans la maîtrise des outils de diagnostic organisationnel et du management humain.

AAS.5. Mobiliser de manière critique des savoirs pluridisciplinaires, afin d'élaborer une position personnelle par rapport aux phénomènes environnementaux, sociaux, économiques, et politiques contemporains.

AAS.5.1. Éclairer des enjeux de société contemporains donnés au travers de la mobilisation de clés de lecture issus de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales ;

AAS.5.2. S'exercer à élaborer ses propres jugements critiques à propos des évolutions des phénomènes sociaux contemporains et enrichir ses apprentissages par des prises de position personnelles.

AAS.5.3. Construire et concrétiser un projet collectif depuis l'élaboration du plan d'action jusqu'à l'évaluation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en sciences humaines totalise 180 crédits comportant des unités d'enseignement relatives aux piliers de sciences humaines auxquelles s'ajoutent des outils de gestion, une option de 15 crédits à choisir parmi 4 options, ainsi que 24 crédits de langues.

Le programme propose des options en blocs annuels 2 et 3 permettant aux étudiants de s'ouvrir sur d'autres disciplines ou de choisir une formation transversale appelée « Enjeux de société ».

Le programme du premier bloc annuel (60 crédits) est identique à celui du premier bloc annuel du bachelier en sciences politiques et du bachelier en information et communication.

HUSM1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel

1 2 3

o Tronc commun

o Droit

○ MDROI1103	Fondements du droit	Ignacio De La Serna Jean le Hardÿ de Beaulieu	45h	4 Crédits	2q	x		
○ MDROI1308	Droit des relations internationales 🟡	Jean le Hardÿ de Beaulieu	30h	5 Crédits	1q			x

o Economie et gestion

○ MECON1104	Economie	Nathalie Gilson	45h+30h	6 Crédits	1q	x		
○ MGEST1220	Marketing 🟡	Nadia Sinigaglia	45h+20h	5 Crédits	1q		x	
○ MGEST1323	Management humain	Laurent Taskin	30h+10h	5 Crédits	2q			x

o Informatique et méthodes

○ MMETH1109	Méthodes quantitatives en sciences politiques et sociales	Rosane Tossut	45h+30h	6 Crédits	2q	x		
○ MMETH1118	Epistémologie	Benoît Rihoux	30h+10h	5 Crédits	2q	x		
○ MMETH1219	Méthodes de recherche en sciences politiques et sociales	Marie Deridder	30h+30h	7 Crédits	2q		x	
○ MMETH1322	Analyse des données quantitatives 🟡	Bruno Schoumaker	30h+10h	5 Crédits	2q			x

o Sciences politiques

○ MSPOL1119	Science politique	Nathalie Schiffino- Leclercq	45h+30h	6 Crédits	2q	x		
○ MSPOL1232	Régimes politiques comparés 🟡		30h	4 Crédits	1q Δ		x	
○ MSPOL1234	Sociologie politique 🟡	Pierre Baudewyns	30h	4 Crédits	2q		x	
○ MSPOL1336	Système politique de la Belgique	Pierre Baudewyns Lieven De Winter	30h	5 Crédits	1q			x

o Information et communication

○ MCOMU1101	Information et communication	Philippe Marion	30h+10h	5 Crédits	1q	x		
○ MCOMU1202	Sociologie des médias numériques 🟡	Grégoire Lits (supplée Sandrine Roginsky) Sandrine Roginsky	30h+10h	5 Crédits	1q		x	
○ MCOMU1201	Anthropologie et Ethnographie de la communication 🟡	Gérard Derèze	30h+10h	5 Crédits	2q		x	
○ MCOMU1302	Communication et organisation	François Lambotte	30h+10h	5 Crédits	1q			x

o Autres sciences humaines

○ MSHUM1114	Philosophie	Stanislas Deprez	30h	5 Crédits	1q	x		
○ MSHUM1115	Psychologie	Coralie Buxant	30h	5 Crédits	2q	x		
○ MSHUM1116	Sociologie	Jean-Emile Charlier	30h	5 Crédits	1q	x		

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ MSHUM1120	Séminaire de travail universitaire en sciences humaines et sociales	Jean-Luc Depotte	15h+30h	5 Crédits	1 + 2q	x		
○ MSHUM1228	Histoire de la pensée et philosophie politique	Stanislas Deprez Pierre Tilly	30h	5 Crédits	1q		x	
○ MSHUM1328	Sociologie des organisations	Philippe Scieur	30h+15h	5 Crédits	1q			x
○ MSHUM1230	Théorie et concepts en sociologie	Jean-Emile Charlier Sarah Croché	30h	7 Crédits	2q		x	
○ MSHUM1231	Anthropologie	Pascale Jamouille	30h	5 Crédits	2q		x	
○ MSHUM1322	Projet associatif social ou culturel	Philippe Scieur	0h+30h	5 Crédits	1 + 2q			x
○ MSHUM1331	Questions de sciences religieuses	Stanislas Deprez	15h	2 Crédits	1q			x
○ MSHUM1332	Séminaire de recherche en anthropologie	Pascale Jamouille	30h+15h	5 Crédits	2q			x

o Langues

○ MANGL1120	Anglais 1	Guy Monfort	30h+30h	4 Crédits	1 + 2q	x		
○ MANGL1235	Anglais 2	Jessica Degroote	0h+60h	4 Crédits	1 + 2q		x	
○ MANGL1339	Anglais 3	Jessica Degroote	0h+60h	4 Crédits	1 + 2q			x

o Deuxième langue

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant tout son programme de bachelier.

⌘ Néerlandais

○ MNEER1121	Néerlandais 1	Bruno Michiels	30h+30h	4 Crédits	1 + 2q	x		
○ MNEER1236	Néerlandais 2	Erika Copriau	0h+60h	4 Crédits	1 + 2q		x	
○ MNEER1341	Néerlandais 3	Erika Copriau	0h+60h	4 Crédits	1 + 2q			x

⌘ Espagnol

○ MESPA1122	Espagnol 1	Michèle Ballez	30h+30h	4 Crédits	1 + 2q	x		
○ MESPA1237	Espagnol 2	Michèle Ballez	0h+60h	4 Crédits	1 + 2q		x	
○ MESPA1340	Espagnol 3	Michèle Ballez	0h+60h	4 Crédits	1 + 2q			x

o Option d'ouverture

L'étudiant doit choisir une option parmi celles proposées ci-dessous. Le choix est maintenu en bloc annuel 2 et bloc annuel 3. L'étudiant devra choisir une activité (5 crédits) en bloc annuel 2 et 2 activités (10 crédits) en bloc annuel 3. La compatibilité horaire n'est pas garantie si une option d'ouverture est choisie.

⌘ Enjeux de société

○ MSHUM1232	Approche historique de mutations contemporaines	Pierre Tilly	30h+10h	5 Crédits	2q			x
○ MSPOL1342	Défis humanitaires	Catherine Gourbin	30h+10h	5 Crédits	1q			x
○ MGEST1326	Questions d'éthique	Maxime Lambrecht	30h+10h	5 Crédits	2q	x		

⌘ Gestion

3 cours à choisir parmi 4: l'étudiant qui choisit l'approfondissement « Communication et organisation » ne pourra pas choisir MGEST1322 « Stratégie »

⌘ MGEST1220	Marketing	Nadia Sinigaglia	45h+20h	5 Crédits	1q		x	
⌘ MGEST1322	Stratégie	Alain Vas	30h+10h	5 Crédits	1q			x
⌘ MGEST1323	Management humain	Laurent Taskin	30h+10h	5 Crédits	2q			x
⌘ MGEST1324	Projet entrepreneurial	Amélie Jacquemin Vincent Meurisse	30h+30h	5 Crédits	1 + 2q			x

⌘ Sciences politiques

3 cours au choix parmi 4 :

						Bloc annuel		
						1	2	3
⌘ MSPOL1331	Histoire politique de l'intégration européenne	Vincent Dujardin	30h	5 Crédits	1q			x
⌘ MSPOL1218	Administration publique	Stéphane Moyson	45h	5 Crédits	2q		x	x
⌘ MSPOL1230	Géographie politique	Fabienne Leloup	30h	5 Crédits	1q		x	
⌘ MSPOL1336	Système politique de la Belgique	Pierre Baudewyns Lieven De Winter	30h	5 Crédits	1q			x

⌘ Information et communication

○ MCOMU1206	Arts, cultures et société	Philippe Scieur Magali Sizorn	30h	5 Crédits	2q			x
○ MCOMU1207	Narratologies médiatiques	Sébastien Fevry	30h	5 Crédits	1q		x	
○ MCOMU1307	Structures socio-économiques des médias	Muriel Hanot	30h+10h	5 Crédits	1q			x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2018-husm1ba.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " *A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

PROGRAMME TYPE

HUSM1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun

o Droit

○ MDROI1103	Fondements du droit	Ignacio De La Serna Jean le Hardy de Beaulieu	45h	4 Crédits	2q
-------------	---------------------	---	-----	-----------	----

o Economie et gestion

○ MECON1104	Economie	Nathalie Gilson	45h+30h	6 Crédits	1q
-------------	----------	-----------------	---------	-----------	----

o Informatique et méthodes

○ MMETH1109	Méthodes quantitatives en sciences politiques et sociales	Rosane Tossut	45h+30h	6 Crédits	2q
○ MMETH1118	Epistémologie	Benoît Rihoux	30h+10h	5 Crédits	2q

o Sciences politiques

○ MSPOL1119	Science politique	Nathalie Schiffino- Leclercq	45h+30h	6 Crédits	2q
-------------	-------------------	---------------------------------	---------	-----------	----

o Information et communication

○ MCOMU1101	Information et communication	Philippe Marion	30h+10h	5 Crédits	1q
-------------	------------------------------	-----------------	---------	-----------	----

o Autres sciences humaines

o MSHUM1114	Philosophie	Stanislas Deprez	30h	5 Crédits	1q
o MSHUM1115	Psychologie	Coralie Buxant	30h	5 Crédits	2q
o MSHUM1116	Sociologie	Jean-Emile Charlier	30h	5 Crédits	1q
o MSHUM1120	Séminaire de travail universitaire en sciences humaines et sociales	Jean-Luc Depotte	15h+30h	5 Crédits	1 + 2q

o Langues

o MANGL1120	Anglais 1	Guy Monfort	30h+30h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	-----------	-------------	---------	-----------	--------

o Deuxième langue

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant tout son programme de bachelier.

⌘ Néerlandais

o MNEER1121	Néerlandais 1	Bruno Michiels	30h+30h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	---------------	----------------	---------	-----------	--------

⌘ Espagnol

o MESPA1122	Espagnol 1	Michèle Ballez	30h+30h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	------------	----------------	---------	-----------	--------

HUSM1BA - 2e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun**o Economie et gestion**

○ MGEST1220	Marketing ■	Nadia Sinigaglia	45h+20h	5 Crédits	1q
-------------	-------------	------------------	---------	-----------	----

o Informatique et méthodes

○ MMETH1219	Méthodes de recherche en sciences politiques et sociales	Marie Deridder	30h+30h	7 Crédits	2q
-------------	--	----------------	---------	-----------	----

o Sciences politiques

○ MSPOL1232	Régimes politiques comparés ■		30h	4 Crédits	1q △
○ MSPOL1234	Sociologie politique ■	Pierre Baudewyns	30h	4 Crédits	2q

o Information et communication

○ MCOMU1202	Sociologie des médias numériques ■	Grégoire Lits (supplée Sandrine Roginsky) Sandrine Roginsky	30h+10h	5 Crédits	1q
○ MCOMU1201	Anthropologie et Ethnographie de la communication ■	Gérard Derèze	30h+10h	5 Crédits	2q

o Autres sciences humaines

○ MSHUM1228	Histoire de la pensée et philosophie politique ■	Stanislas Deprez Pierre Tilly	30h	5 Crédits	1q
○ MSHUM1230	Théorie et concepts en sociologie ■	Jean-Emile Charlier Sarah Croché	30h	7 Crédits	2q
○ MSHUM1231	Anthropologie ■	Pascale Jamouille	30h	5 Crédits	2q

o Langues

○ MANG1235	Anglais 2 ■	Jessica Degroote	0h+60h	4 Crédits	1 + 2q
------------	-------------	------------------	--------	-----------	-----------

o Deuxième langue

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant tout son programme de bachelier.

⊗ Néerlandais

○ MNEER1236	Néerlandais 2 ■	Erika Copriau	0h+60h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	-----------------	---------------	--------	-----------	-----------

⊗ Espagnol

○ MESPA1237	Espagnol 2 ■	Michèle Ballez	0h+60h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	--------------	----------------	--------	-----------	-----------

o Option d'ouverture

L'étudiant doit choisir une option parmi celles proposées ci-dessous. Le choix est maintenu en bloc annuel 2 et bloc annuel 3. L'étudiant devra choisir une activité (5 crédits) en bloc annuel 2 et 2 activités (10 crédits) en bloc annuel 3. La compatibilité horaire n'est pas garantie si une option d'ouverture est choisie.

⊗ Enjeux de société

○ MGEST1326	Questions d'éthique	Maxime Lambrecht	30h+10h	5 Crédits	2q
-------------	---------------------	------------------	---------	-----------	----

⊗ Gestion

3 cours à choisir parmi 4 : l'étudiant qui choisit l'approfondissement « Communication et organisation » ne pourra pas choisir MGEST1322 « Stratégie »

⊗ MGEST1220	Marketing ■	Nadia Sinigaglia	45h+20h	5 Crédits	1q
-------------	-------------	------------------	---------	-----------	----

⊗ Sciences politiques

3 cours au choix parmi 4 :

⌘ MSPOL1218	Administration publique	Stéphane Moyson	45h	5 Crédits	2q
⌘ MSPOL1230	Géographie politique	Fabienne Leloup	30h	5 Crédits	1q

⌘ Information et communication

○ MCOMU1207	Narratologies médiatiques	Sébastien Fevry	30h	5 Crédits	1q
-------------	---------------------------	-----------------	-----	-----------	----

HUSM1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun**o Droit**

○ MDROI1308	Droit des relations internationales ■	Jean le Hardy de Beaulieu	30h	5 Crédits	1q
-------------	---------------------------------------	---------------------------	-----	-----------	----

o Economie et gestion

○ MGEST1323	Management humain	Laurent Taskin	30h+10h	5 Crédits	2q
-------------	-------------------	----------------	---------	-----------	----

o Informatique et méthodes

○ MMETH1322	Analyse des données quantitatives ■	Bruno Schoumaker	30h+10h	5 Crédits	2q
-------------	-------------------------------------	------------------	---------	-----------	----

o Sciences politiques

○ MSPOL1336	Système politique de la Belgique	Pierre Baudewyns Lieven De Winter	30h	5 Crédits	1q
-------------	----------------------------------	--------------------------------------	-----	-----------	----

o Information et communication

○ MCOMU1302	Communication et organisation	François Lambotte	30h+10h	5 Crédits	1q
-------------	-------------------------------	-------------------	---------	-----------	----

o Autres sciences humaines

○ MSHUM1328	Sociologie des organisations ■	Philippe Scieur	30h+15h	5 Crédits	1q
○ MSHUM1322	Projet associatif social ou culturel ■	Philippe Scieur	0h+30h	5 Crédits	1 + 2q
○ MSHUM1331	Questions de sciences religieuses ■	Stanislas Deprez	15h	2 Crédits	1q
○ MSHUM1332	Séminaire de recherche en anthropologie ■	Pascale Jamouille	30h+15h	5 Crédits	2q

o Langues

○ MANGL1339	Anglais 3 ■	Jessica Degroote	0h+60h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	-------------	------------------	--------	-----------	-----------

o Deuxième langue

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant tout son programme de bachelier.

⊗ Néerlandais

○ MNEER1341	Néerlandais 3 ■	Erika Copriau	0h+60h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	-----------------	---------------	--------	-----------	-----------

⊗ Espagnol

○ MESPA1340	Espagnol 3 ■	Michèle Ballez	0h+60h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	--------------	----------------	--------	-----------	-----------

o Option d'ouverture

L'étudiant doit choisir une option parmi celles proposées ci-dessous. Le choix est maintenu en bloc annuel 2 et bloc annuel 3. L'étudiant devra choisir une activité (5 crédits) en bloc annuel 2 et 2 activités (10 crédits) en bloc annuel 3. La compatibilité horaire n'est pas garantie si une option d'ouverture est choisie.

⊗ Enjeux de société

○ MSHUM1232	Approche historique de mutations contemporaines	Pierre Tilly	30h+10h	5 Crédits	2q
○ MSPOL1342	Défis humanitaires	Catherine Gourbin	30h+10h	5 Crédits	1q

⊗ Gestion

3 cours à choisir parmi 4: l'étudiant qui choisit l'approfondissement « Communication et organisation » ne pourra pas choisir MGEST1322 « Stratégie »

⊗ MGEST1322	Stratégie	Alain Vas	30h+10h	5 Crédits	1q
-------------	-----------	-----------	---------	-----------	----

⌘ MGEST1323	Management humain	Laurent Taskin	30h+10h	5 Crédits	2q
⌘ MGEST1324	Projet entrepreneurial	Amélie Jacquemin Vincent Meurisse	30h+30h	5 Crédits	1 + 2q

⌘ Sciences politiques

3 cours au choix parmi 4 :

⌘ MSPOL1331	Histoire politique de l'intégration européenne	Vincent Dujardin	30h	5 Crédits	1q
⌘ MSPOL1218	Administration publique	Stéphane Moyson	45h	5 Crédits	2q
⌘ MSPOL1336	Système politique de la Belgique	Pierre Baudewyns Lieven De Winter	30h	5 Crédits	1q

⌘ Information et communication

○ MCOMU1206	Arts, cultures et société	Philippe Scieur Magali Sizorn	30h	5 Crédits	2q
○ MCOMU1307	Structures socio-économiques des médias	Muriel Hanot	30h+10h	5 Crédits	1q

HUSM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions générales](#)
- [Condition particulière](#)
- [Examen de maîtrise de la langue française](#)
- [Conditions spéciales](#)

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
 - 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
 - 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
 - 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
 - 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
 - 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
 - 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;
- Remarques :
- Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 14 juillet 2018 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.
- Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :
- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
 - baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.
- Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.
- 8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-bac.html>).

Conditions spéciales

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Remarque : Les étudiants souhaitant s'inscrire au grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre au préalable à un test d'orientation. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

Passer du secondaire à l'université, c'est faire l'expérience d'un changement : nouvelles matières, nouvelles méthodes de travail, nouvelles exigences, nouvel environnement, nouvelles relations. **Réussir sa première année** ne va pas de soi. Il y a autant de stratégies que d'étudiants. Mais on peut aussi apprendre à réussir. C'est pourquoi, à l'UCL Mons, une équipe assure l'accompagnement des nouveaux étudiants en organisant différentes actions tout au long de l'année. (<https://uclouvain.be/fr/sites/mons/accompagnement-pedagogique.html>) (<https://uclouvain.be/fr/sites/mons/accompagnement-pedagogique.html>)

Les cours préparatoires et le stage en informatique

La semaine de cours préparatoires constitue une immersion dans la vie universitaire avant le début de l'année académique. Elle familiarise l'étudiant avec son nouvel environnement. Elle l'initie à des méthodes d'apprentissage plus adaptées à son nouveau contexte et l'informe des actions d'accompagnement mises à sa disposition tout au long de l'année. Au programme de la semaine : séminaires sur les différents aspects du travail universitaire (prise de notes, méthodes de travail, gestion du temps), séances de révision en mathématiques, rencontre avec les associations étudiantes et le personnel de l'institution.

De son côté, le stage en informatique (initiation et perfectionnement aux technologies de l'information et de la communication-TIC) est destiné aux élèves de 5e et 6e années du secondaire qui souhaitent mieux utiliser l'outil informatique afin de préparer leur entrée à l'université.

Passeport pour le BAC

Dès la semaine de la rentrée, tous les nouveaux étudiants de première année inscrits en gestion complètent un passeport portant sur les compétences requises en mathématiques. Les étudiants inscrits en sciences politiques, information-communication ou sciences humaines et sociales, passent quant à eux le passeport « Lire et comprendre un texte universitaire ». L'équipe d'accompagnement pédagogique propose aussi un autre questionnaire destiné à cerner les représentations de l'université par les étudiants, leurs stratégies d'étude et leurs motivations à entreprendre le type d'études choisi. De fin septembre à mi-novembre, les étudiants sont ensuite reçus en entretien individuel pour discuter de leurs éventuelles difficultés d'adaptation aux méthodes d'étude et de gestion du temps à l'université. Si nécessaire, un monitorat est proposé chaque semaine en langues et dans les branches quantitatives dès octobre.

Coup de pouce en mathématiques

Organisé lors des 2 premières semaines de cours, il consiste en un rappel des concepts mathématiques enseignés dans le secondaire sous la forme de séances d'exercices en groupes restreints. L'étudiant peut ainsi prendre conscience très vite de ses faiblesses et être plus réceptif aux aides pédagogiques proposées.

Les tests formatifs de novembre

Portant sur quelques matières enseignées au premier quadrimestre, ils permettent à l'étudiant de dresser un premier bilan de ses connaissances et de mieux comprendre les exigences universitaires avant la session de janvier. En cas de résultats insatisfaisants, l'étudiant est rencontré par l'équipe d'accompagnement et peut suivre le monitorat déjà évoqué plus haut.

L'analyse des résultats des examens

Après la session de janvier, l'équipe d'accompagnement envoie à chaque étudiant un courrier personnalisé pour lui proposer, au besoin, une aide différenciée en fonction des résultats obtenus (rencontre avec l'équipe d'accompagnement, soutien méthodologique, monitorat hebdomadaire du second quadrimestre, monitorat complémentaire lié spécifiquement aux échecs de janvier, monitorat d'été assuré par des étudiants moniteurs pendant les vacances pour favoriser la réussite en août, etc.).

Les projets associatifs

Les projets associatifs sont intégrés au cursus académique, valorisés au même titre que d'autres activités pédagogiques et permettent aux étudiants de se confronter à des problématiques réelles et d'acquérir les compétences indispensables à leur développement personnel et professionnel. Les objectifs pédagogiques de ces projets associatifs sont multiples :

- développer la prise d'initiatives, la créativité et l'engagement personnel ;
- apprendre à concrétiser des idées en montant et en réalisant un projet de A à Z ;
- expérimenter l'action collective en prenant des décisions ensemble et en les évaluant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Des **examens écrits et oraux** visent à contrôler le niveau d'acquisition et de maîtrise des concepts, théories, données de base et savoir-faire dans les différentes disciplines concernées.

Certaines activités pédagogiques (exercices) font l'objet d'une **évaluation continue**.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les différentes activités sont pondérées en fonction de leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

L'enrichissement culturel, la maîtrise d'autres langues, l'internationalisation du marché de l'emploi : voici quelques-unes des raisons qui poussent chaque année de plus en plus de jeunes européens à réaliser un échange dans une université étrangère. L'UCL Mons a toujours, et bien avant le programme Erasmus, compris l'intérêt des échanges internationaux au cœur de la formation universitaire.

Durant le troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants ont la possibilité de suivre un semestre à l'étranger au sein d'une université partenaire. Pour faciliter encore plus la mobilité étudiante et ce, peu importe le contexte socio-économique de l'étudiant, des aides financières couvrant partiellement les frais de séjour à l'étranger existent.

En Europe ou plus loin

Les étudiants inscrits en cours du jour à l'UCL Mons ont la possibilité de participer à des programmes d'échanges en fin de cycle de bachelier (et de master), avec une parfaite reconnaissance des cours suivis à l'extérieur des murs de l'université. Il est possible de séjourner dans des universités reconnues telles que l'Università Commerciale Luigi Bocconi de Milan (Italie), la Rotterdam School of Management (Pays-Bas), la University of Economics Prague (République tchèque), l'Universidad Complutense de Madrid (Espagne), l'Institut d'études politiques de Lyon (France), la CEU Universidad Cardenal Herrera de Valence (Espagne) ou encore l'Université Laval (Québec), pour n'en citer que quelques-unes.

En Belgique

Différentes possibilités de séjours (à l'Université Antwerpen, l'Université Gent, la KULeuven et l'Université Hasselt) sont offertes via le programme Erasmus Belgica.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Le programme de bachelier en sciences humaines et sociales proposé à l'UCL Mons offre à l'étudiant une assise solide qui donne un accès direct au [Master \[120\] en sociologie](#), au [Master \[120\] en anthropologie](#), au [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#), au [Master \[120\] en gestion des ressources humaines](#) et au [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#).

Autres formations accessibles au terme du programme

Moyennant des compléments de formation éventuels, le bachelier en sciences humaines et sociales aura accès à différents masters en sciences humaines dont le master en sciences politiques.

En outre, d'autres masters UCL (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL. Par exemple :

- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour le bachelier en sciences humaines et sociales),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation),
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2018-2019. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Ce programme est offert sur le site de [Mons](https://uclouvain.be/fr/sites/mons/contact.html) (<https://uclouvain.be/fr/sites/mons/contact.html>)

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle ([SESP](#)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/sesp>)

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/espo>)

Secteur des sciences humaines ([SSH](#)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh>)

SESP

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: **+32 (0) 10 47 41 16** - Fax: **+32 (0) 10 47 45 61**

Responsable académique du programme: Pierre Baudewyns

Autre(s) responsable(s) académique(s) du programme

- Nathalie Schiffino

Jury

- Michèle Ballez
- Fabienne Leloup

Personne(s) de contact

- Céline Nicolas

- Informations pour les futurs étudiants: **Nicolas Hurtado de Jesus (Tel: 065/32.33.27)**

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2018-2019. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours.](#)